

LAURÉATS AU CRPE : INSCRIPTION A L'INSPÉ DE L'ACADÉMIE DE CRÉTEIL

Qui est concerné : les lauréats concours de la session 2025 et les lauréats concours des années antérieures (en cas de report, renouvellement, prolongation de stage, prorogation)

	Mon profil	Dois-je m'inscrire à l'Inspé de l'académie de Créteil ?	Dans quelle formation m'inscrire ?	Quand et comment ?
1	Je suis lauréat ou lauréate concours des sessions antérieures à 2022 et suis en report, renouvellement, prolongation de stage ou prorogation et dois valider un Master 2	Oui	En M2 1 ^{er} degré	Vous recevrez le lien d'accès au dossier d'inscription en ligne aux dates suivantes : Lauréats au CRPE principal : début juillet 2025 Lauréats au CRPE supplémentaire : Lundi 15 juillet 2025 Si à ces dates, vous n'avez pas reçu le lien, vous devez vous faire connaître auprès du service de la scolarité de l'Inspé en envoyant un mail à inscriptions-inspe@u-pec.fr
2	Je suis lauréat ou lauréate concours des années antérieures et suis en report, renouvellement, prolongation de stage ou prorogation et n'ai pas besoin de valider un Master 2	Oui	En DIU Fonctionnaires stagiaires mi-temps 1 ^{er} degré	
3	Je suis lauréat ou lauréate concours de la session 2025 et je suis titulaire d'un BAC + 5 autre que MEEF			
4	Je suis lauréat ou lauréate concours de la session 2025 et j'ai bénéficié de dispense de diplôme pour accéder au concours. Il s'agit des personnes non titulaires d'un BAC + 5 mais qui ont été autorisées à passer les concours pour diverses raisons : ancienneté professionnelle dans le public ou privé, parent de 3 enfants, sportif de haut niveau ...			
5	Je suis lauréat ou lauréate du second concours interne 2025 sans expérience d'enseignement			
6	Je suis lauréat ou lauréate du concours interne du second concours interne 2025 avec expérience d'enseignement au moins de 18 mois durant les 3 ans	Oui	En DU Fonctionnaires stagiaires temps plein 1 ^{er} degré	
7	Je suis lauréat ou lauréate concours de la session 2025 et je suis titulaire d'un Master 2 MEEF			
8	Je suis lauréat ou lauréate d'un concours externe 2025 et j'ai une expérience professionnelle d'enseignement de plus de 18 mois dans les 3 ans précédant le concours			
9	Je suis lauréat ou lauréate d'un concours interne exceptionnel			

Toutes ces informations sont disponibles sur le site internet de l'Inspé : [HTTPS://INSPE.U-PEC.FR/SCOLARITE/CANDIDATURES-ET-INSCRIPTIONS/LAUREATS-CONCOURS-PREMIERE-INSCRIPTION-OU-REINSCRIPTION-EN-MASTER-2-MEEF-OU-PARCOURS-ADAPTE-DU](https://inspe.u-pec.fr/scolarite/candidatures-et-inscriptions/laureats-concours-premiere-inscription-ou-reinscription-en-master-2-meef-ou-parcours-adapte-du)